

PERSONNELS DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET ÉCONOMIQUES, PERSONNELS D'ÉDUCATION ET DOCUMENTALISTES DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE, TECHNIQUE

Brochure : 3320, IDCC : 2408



Ce document n'est pas une version officielle, il est issu des informations de la base KALI de Legifrance (Journal Officiel). En cas de doute ou de litige, consultez le texte officiel.

Date de génération

05/05/2012

Sommaire

<u>Convention collective nationale des personnels des services administratifs et économiques, personnels d'éducation et documentalistes des établissements d'enseignement privés du 14 juin 2004.</u>	6
<u>Texte de base</u>	6
<u>Convention collective nationale du 14 juin 2004</u>	6
<u>Titre Ier : Généralités</u>	6
<u>Champ d'application.</u>	6
<u>Droit syndical - Institutions représentatives et droit d'expression des salariés.</u>	6
<u>Caractère propre et projet éducatif.</u>	6
<u>Titre II : Dispositions communes</u>	6
<u>Fonctions et classifications.</u>	6
<u>Engagement.</u>	6
<u>Durée du contrat.</u>	6
<u>Période d'essai.</u>	6
<u>Responsabilité, discipline et sanctions.</u>	6
<u>Démission.</u>	6
<u>Départ ou mise à la retraite.</u>	6
<u>Licenciement.</u>	6
<u>Salaire pris en compte pour le calcul des indemnités de licenciement ou de départ à la retraite.</u>	6
<u>Maternité, paternité et adoption.</u>	6
<u>Maladie - Accident de travail.</u>	6
<u>Absences.</u>	6
<u>Repos hebdomadaire.</u>	6
<u>Congés payés.</u>	6
<u>Contribution des familles : exonération.</u>	6
<u>Retraite complémentaire - Prévoyance.</u>	6
<u>Cadres.</u>	6
<u>Formation.</u>	6
<u>Durée du travail.</u>	6
<u>Pauses et coupures.</u>	6
<u>Salaire et ancienneté.</u>	6
<u>Repas - Logement.</u>	6
<u>Contrats aidés.</u>	6
<u>Travail de nuit.</u>	6
<u>Titre III : Dispositions propres à chaque catégorie</u>	6
<u>Chapitre III-1 : Personnels des services administratifs et économiques</u>	6
<u>Définition.</u>	6
<u>Durée du travail.</u>	6
<u>Congés payés.</u>	6
<u>Travail complémentaire.</u>	6
<u>Modification du contrat.</u>	6
<u>Fonctions polyvalentes dans le premier degré.</u>	6
<u>Personnels des classes maternelles et enfantines.</u>	6
<u>Concierges.</u>	6
<u>Chapitre III-2 : Personnels d'éducation</u>	6
<u>Définition.</u>	6
<u>Durée du travail.</u>	6
<u>Congés payés.</u>	6
<u>Semaines à 0 heure conventionnelles.</u>	6
<u>Dispositions particulières à certaines catégories du personnel d'éducation.</u>	6
<u>Chapitre III-3 : Documentalistes</u>	6
<u>Définition.</u>	6
<u>Durée du travail.</u>	6
<u>Congés payés.</u>	6
<u>Semaines à 0 heure conventionnelles.</u>	6

<u>Titre IV : Commissions paritaires</u>	6
<u>Commission paritaire nationale.</u>	6
<u>Commissions paritaires régionales.</u>	6
<u>Litiges.</u>	6
<u>Autorisation d'absence et remboursement des frais des représentants des salariés aux commissions paritaires.</u>	6
<u>Titre V : Conclusions</u>	6
<u>Application - Dénonciation - Révision.</u>	6
<u>Avantages acquis.</u>	6
<u>Dépôt.</u>	6
<u>Date d'effet.</u>	6
<u>Textes Attachés</u>	6
<u>Annexe II : Formation - qualification</u>	6
<u>Formation - Qualification</u>	6
<u>2.1. Personnels AES</u>	6
<u>2.2. Personnels d'éducation</u>	6
<u>Annexe III : Salariés sous contrat emploi-jeune : rattachement aux conventions collectives des personnels maintenus dans l'établissement à l'issue du dispositif</u>	6
<u>Accord entre les partenaires sociaux</u>	6
<u>Annexe IV : Autorisation d'absence et remboursement des frais des représentants des salariés aux commissions paritaires</u>	6
<u>Annexe V : Contrats de travail et mentions obligatoires.</u>	6
<u>Annexe VI : Cas d'application de la convention collective aux contrats aidés</u>	6
<u>Annexe VII : Temps de travail effectif</u>	6
<u>Annexe VIII : Avenants sur la réduction du temps de travail</u>	6
<u>Annexe IX : Liste des autres accords collectifs applicables dans les établissements</u>	6
<u>Annexe X : Accord paritaire</u>	6
<u>Lettre d'adhésion du SNPEFP-CGT à la convention collective du 14 juin 2004 et à des accords du 26 mai 2005</u>	6
<u>Report des congés payés en cas de maladie ou accident de travail</u>	6
<u>Révision de la convention</u>	6
<u>Equivalences de nuit dans l'enseignement privé sous contrat</u>	6
<u>Equivalence.</u>	6
<u>Durée maximale quotidienne de travail applicable aux travailleurs de nuit.</u>	6
<u>Durées maximales hebdomadaires de travail.</u>	6
<u>Temps de pause.</u>	6
<u>Révision de la convention collective</u>	6
<u>Annexe I : Classifications et aux rémunérations afférentes</u>	6
<u>Préambule</u>	6
<u>Section 1 Critères liés au poste de travail</u>	6
<u>Référentiel de fonctions</u>	6
<u>Détermination de la strate</u>	6
<u>Application des critères classants</u>	6
<u>Plurifonctionnalité</u>	6
<u>Section 2 Critères liés à la personne</u>	6
<u>Prise en compte de l'ancienneté</u>	6
<u>Prise en compte de la formation professionnelle (cf. annexe I.3)</u>	6
<u>Prise en compte de l'implication professionnelle</u>	6
<u>Section 3 Rémunération</u>	6
<u>Architecture de la rémunération</u>	6
<u>Nombre de points liés au poste de travail</u>	6
<u>Garantie de rémunération</u>	6
<u>Section 4 Mesures transitoires sur la régularisation de la rémunération</u>	6
<u>Section 5 Date d'application</u>	6
<u>ANNEXES</u>	6
<u>Annexe I.1</u>	6
<u>Référentiel de fonctions</u>	6
<u>Annexe I.2</u>	6
<u>Référentiels de fonctions</u>	6
<u>Annexe I.3</u>	6

<u>Tableau des critères classants par strate</u>	6
<u>Annexe I.4</u>	6
<u>Formation professionnelle</u>	6
<u>Annexe I.5</u>	6
<u>Tableau des coefficients liés au poste de travail par strate avec variation de degrés hors plurifonctionnalité</u>	6
<u>Révision de la convention</u>	6
<u>Annexe</u>	6
<u>Date d'application</u>	6
<u>Signataires</u>	6
<u>FNOGEC</u>	6
<u>Textes Salaires</u>	6
<u>Salaires Accord du 24 novembre 2006</u>	6
<u>Accord du 7 juin 2007 relatif aux salaires et aux primes</u>	6
<u>Annexe</u>	6
<u>Accord du 29 août 2008 relatif aux salaires et à la valeur du point au 1er septembre 2008</u>	6
<u>Accord du 12 novembre 2008 relatif aux salaires et à la valeur du point au 1er janvier 2009</u>	6
<u>Textes Extensions</u>	6
<u>ARRETE du 27 mars 2007</u>	6
<u>Accord relatif à la réduction de la durée effective et à l'aménagement du temps de travail dans l'enseignement privé sous contrat</u>	6
<u>Texte de base</u>	6
<u>ACCORD du 15 juin 1999</u>	6
<u>Préambule</u>	6
<u>Champ d'application et personnels concernés.</u>	6
<u>Modalités d'aménagement du temps de travail.</u>	6
<u>Réduction du temps de travail et salaires conventionnels.</u>	6
<u>Dispositions particulières au personnel sous contrat intermittent.</u>	6
<u>Durée et bilan de l'accord.</u>	6
<u>Application.</u>	6
<u>Textes Attachés</u>	6
<u>Dénonciation par la CTFC de l'accord ARTI</u>	6
<u>Textes Extensions</u>	6
<u>ARRETE du 23 décembre 1999</u>	6
<u>ARRETE du 2 mars 2000</u>	6
<u>Accord relatif à l'indemnisation des salariés mandatés</u>	6
<u>Texte de base</u>	6
<u>Accord du 31 mars 1998</u>	6
<u>Accord relatif à la mutualisation partielle des fonds de la formation continue de l'enseignement privé (entreprises de 10 salariés et plus et de moins de 10 salariés)</u>	6
<u>Texte de base</u>	6
<u>Accord du 7 juillet 2000</u>	6
<u>Textes Extensions</u>	6
<u>ARRETE du 18 décembre 2000</u>	6
<u>Accord sur le travail de nuit</u>	6
<u>Texte de base</u>	6
<u>Accord du 2 juillet 2002</u>	6
<u>Préambule</u>	6
<u>Travail de nuit et durée du travail.</u>	6
<u>Compensation du travail de nuit.</u>	6
<u>Conditions de travail.</u>	6
<u>Commission paritaire nationale.</u>	6
<u>Formalités.</u>	6
<u>Textes Attachés</u>	6
<u>Lettre d'adhésion du syndicat national de l'enseignement (SYNEP) CFE-CGC à l'accord du 2 juillet 2002</u>	6
<u>Textes Extensions</u>	6
<u>ARRETE du 26 mars 2003</u>	6
<u>Textes du BOCC</u>	6
<u>Avenant n° 1 du 13 mai 2009 portant modification de l'article 24 relatif à la grille de rémunération « Formation conseil »</u>	6

Cet exemplaire de la convention collective que vous recherchez vous est gracieusement offert par eCoco.

Pour activer les liens vers les articles de la convention ou vers les codes, imprimer le texte, obtenir la définition des sigles, utiliser les index thématiques, alphabétiques ou chronologiques, vous avez le choix entre deux produits :

* Acheter la version complète de la convention collective : [cliquez ici](#) (prix : 2 € max TTC)

* Acheter un abonnement annuel à la version complète : [cliquez ici](#) (prix : 10 € TTC)

Voici un résumé des points forts de nos conventions collectives :

Pour trouver les informations recherchées	Pour améliorer la lecture du texte		
 <p>Index thématique</p> <ul style="list-style-type: none">Champ d'applicationCongés annuelsCongés exceptionnels	<p>L'index thématique vous permet de retrouver rapidement votre sujet d'intérêt sans effectuer de recherche dans le texte de la convention collective.</p>	 <p>l'entreprise.</p> <p>Le préavis donne droit au salarié de l'article 16.</p> <p>Le salarié sera payé au prorata du te</p>	<p>Des liens permettent d'accéder directement aux articles qui sont cités dans la convention collective.</p>
 <p>Salaires</p> <ul style="list-style-type: none">nationalETAMAvenant relatif aux salaIngénieurs et cadres	<p>Les articles concernant un thème sont regroupés.</p>	 <p>ale 1967-1216, en vigueur le 1er janvier 1988, é</p> <p>dans la situation juridique de l'employé la modification subsistent entre le no</p> <p>l'article L. 122-12 du code du travail.</p>	<p>Les liens vers les articles de code vous permettent de lire directement le texte référencé.</p>
 <p>Index alphabétique</p> <ul style="list-style-type: none">ABBénéficiaires du régime...Rilan de compétences fa	<p>Tous les articles sont répertoriés dans un index alphabétique permettant de les retrouver rapidement.</p>	 <p>généralistes ou cadres, ni des dispositions c</p> <p>classification ETAM, les titulaires des c</p> <p>ssus, lorsqu'ils n'occupent pas aux term</p> <p>uvre des connaissances correspondant</p>	<p>La définition des sigles utilisés dans le texte s'obtient en cliquant directement sur le sigle.</p>
 <p>Liste chronologique des textes</p> <ul style="list-style-type: none">15 Décembre 1987 : Accord15 Décembre 1987 : Conven15 Décembre 1987 : Protoc15 Décembre 1987 : Diction	<p>Les dates des textes sont ordonnées afin de retrouver un texte en fonction de sa date de signature.</p>	 <p>Convention collective national</p> <ul style="list-style-type: none">Textes du BOCCAccord du 13 décembre 20Accord du 11 décembre 20	<p>Les textes signés par les partenaires sociaux mais qui n'ont pas encore été intégrés dans la convention collective sont directement consultables.</p>

L'équipe eCoco vous remercie pour l'intérêt que vous apportez à nos produits.

Pour nous contacter : [cliquez ici](#)

Le plan de la convention collective que vous recherchez vous est présenté ci-dessus : [cliquez ici](#).

Pour obtenir **gratuitement** plus d'informations concernant cette convention collective : [cliquez ici](#)

* Acheter la version complète de la convention collective : [cliquez ici](#) (prix : 2 € max TTC)

* Acheter un abonnement annuel à la version complète : [cliquez ici](#) (prix : 10 € TTC)

Voici un résumé des points forts de nos conventions collectives :

Pour trouver les informations recherchées	Pour améliorer la lecture du texte		
 <p>Index thématique</p> <ul style="list-style-type: none">Champ d'applicationCongés annuelsCongés exceptionnels	<p>L'index thématique vous permet de retrouver rapidement votre sujet d'intérêt sans effectuer de recherche dans le texte de la convention collective.</p>	 <p>l'entreprise.</p> <p>Le préavis donne droit au salarié de l'article 16.</p> <p>Le salarié sera payé au prorata du te</p>	<p>Des liens permettent d'accéder directement aux articles qui sont cités dans la convention collective.</p>
 <p>Salaires</p> <ul style="list-style-type: none">nationalETAMAvenant relatif aux salaIngénieurs et cadres	<p>Les articles concernant un thème sont regroupés.</p>	 <p>ale 1987-12-16, en vigueur le 1er janvier 1988, é</p> <p>dans la situation juridique de l'employ</p> <p>la modification subsistent entre le no</p> <p>l'article L. 122-12 du code du travail.</p>	<p>Les liens vers les articles de code vous permettent de lire directement le texte référencé.</p>
 <p>Index alphabétique</p> <ul style="list-style-type: none">ABBénéficiaires du régime (Rilan de compétences (a	<p>Tous les articles sont répertoriés dans un index alphabétique permettant de les retrouver rapidement.</p>	 <p>généralistes ou cadres, ni des dispositions c</p> <p>classification ETAM, les titulaires des c</p> <p>ssus, lorsqu'ils n'occupent pas aux term</p> <p>uvre des connaissances correspondant</p>	<p>La définition des sigles utilisés dans le texte s'obtient en cliquant directement sur le sigle.</p>
 <p>Liste chronologique des textes</p> <ul style="list-style-type: none">15 Décembre 1987 : Accord15 Décembre 1987 : Conven15 Décembre 1987 : Protoc15 Décembre 1987 : Protoc	<p>Les dates des textes sont ordonnées afin de retrouver un texte en fonction de sa date de signature.</p>	 <p>Convention collective national</p> <p>Textes du BOCC</p> <ul style="list-style-type: none">Accord du 13 décembre 20Accord du 11 décembre 20	<p>Les textes signés par les partenaires sociaux mais qui n'ont pas encore été intégrés dans la convention collective sont directement consultables.</p>

L'équipe eCoco vous remercie pour l'intérêt porté à ses produits.

Pour nous contacter : [cliquez ici](#)